La vie des associations

Société de Chasse

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons voté pour le nouveau bureau. Voici sa composition :

Président: M. SERRE Dominique. **Vice-président**: M. SOULET Joël. **Trésorière**: Mme GOUYGOUX Karine. **Trésorier adjoint**: M. GRANIER Jean-Pierre. **Secrétaire**: M. FEL Jean-Pierre. **Secrétaire adjoint**: M. ARLEBOIS Guillaume.

Le Président, ainsi que tous les sociétaires remercie l'ensemble des propriétaires pour le droit de chasse. Pour tout incident ou renseignement, merci de contacter le Président au 06 13 59 11 13.

Bien vivre à Jugeals-Nazareth

- « Bien-Vivre à Jugeals-Nazareth » propose deux animations gratuites ouvertes à tous dans le cadre des **Journées du Patrimoine 2018 des 15 et 16 septembre** :
- samedi 15 septembre, 16h-19h : visite de l'église Notre-Dame de Nazareth et exposition participative « Jugeals-Nazareth, hier et aujourd'hui », salle Roger Verdier.
- dimanche 16 septembre, rendez-vous à 9h30 parking salle des fêtes : circuit découverte « Jugeals et Nazareth : sur les traces du passé » (marche commentée sur l'histoire du village, des principaux monuments et exposition « Jugeals-Nazareth, hier et aujourd'hui », salle Roger Verdié. Durée : environ 2h selon les conditions météorologiques).

Les personnes qui souhaiteraient prêter des photos, ou autres œuvres pour participer à l'exposition sont invités à contacter l'association avant le 8 septembre (06.70.35.55.90 ou bienvivre.jugealsnazareth@gmail.com).



Club Arc En Ciel

Génération Mouvement de Jugeals-Nazareth / Nespouls / Turenne organise le **Dimanche 9 septembre 2018**, à partir de 14h30, à la salle des fêtes de Nespouls un « Dimanche dansant ». La journée sera animée par M. **André ALLE.** On vous attend nombreux !



La vie du village

Nettoyons la nature!



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone: 05 55 85 90 53
Fax: 05 55 85 58 75
Mail: mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site: www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire: 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Mardi : 8h à 12h Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h Jeudi : 8h à 12h Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été). Cantine : 05 55 85 97 96

Cantine : 05 55 85 97 96 Garderie : 05 55 85 92 60 Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56 Mob. 06 80 02 04 00 Carole NEGRET & Stéphanie MARQUES 06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse
Tel. 06 83 03 17 26
Jocelyne DUHIN La Brande
Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31
Brigitte TILLET La Brande
Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98
Maryse IRIGOYEN Montplaisir
Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU: 15 POMPIERS: 18

GENDARMERIE: 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR: 05 53 54 60 38 ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE:

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel: 05 55 92 06 00 Fax: 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82) Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70) Messe à Jugeals 9 septembre à 9h30

Le Bulletin





Le mot du Maire

Même si le climat nous laisse croire que nous sommes encore en période estivale, la rentrée est bien là pour tous. Les enfants de notre commune ont retrouvé le chemin de l'école ce lundi 3 septembre. Cette rentrée s'est faite sous un soleil radieux. Ce sont 104 élèves répartis en 5 classes qui ont été accueillis par l'équipe enseignante et notre personnel communal. Emmanuel Mazaudoux, adjoint en charge des affaires scolaires, vous informe sur les nouveautés de cette rentrée dans les pages suivantes.

J'ai fait commencer des travaux d'entretien en peinture des menuiseries sur le bâtiment principal de l'école, par un agent municipal. Il y a urgence d'assumer nos obligations en matière d'entretien des bâtiments communaux. Nous devrons aussi ensuite et le plus rapidement possible, repeindre les menuiseries de la mairie.

Naturellement, les programmes d'investissements que nous avons réalisés étaient utiles et faisaient partie de nos propositions à notre arrivée en 2014 aux affaires de la commune. Cependant, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur l'entretien de l'existant. Sans cela à quoi bon investir si dans le même temps nous laissions dégrader les réalisations antérieures. Nous venons de terminer la rénovation de la grande salle en sous-sol de la salle Jean Moulin. Après un commencement des travaux par les agents techniques, cette salle a été terminée en peinture et finitions par 7 bénévoles du comité des fêtes qui sont aussi impliqués dans de nombreuses autres associations de notre commune.

Au nom du conseil municipal, je tiens à les remercier chaleureusement pour cet acte volontaire et citoyen. Ce local polyvalent va permettre aux associations de se réunir, d'y faire des activités ouvertes à tous, mais aussi elle pourra servir à la mairie pour le bureau de vote par exemple, ou bien encore pour notre CCAS. Ce local étant chauffé par la même chaudière que la salle Jean Moulin, son utilisation sera plus économique que la salle Roger Verdier chauffée électriquement. Naturellement nous allons poursuivre notre programme d'investissement : City-stade, accessibilité mairie, poteaux incendie, « cureuse » de fossés, voirie bien sûr, sans négliger notre fonctionnement sur l'entretien. Cependant, à mon sens, il faut être très mesuré et cohérent sur les restrictions budgétaires sur le fonctionnement, tout en étant rigoureux.

Nous sommes en cours d'acquisition de foncier dans le bourg, appartenant à la famille Delsol-Roussie, situé 9 route de Turenne et 5 et 7 rue de l'ancienne forge. Vous avez déjà eu des infos sur le sujet dans différents comptes rendus de conseils municipaux.

Il s'agit là d'investissements pour le futur afin qu'à terme nous ayons plus de place dans le centre bourg pour le stationnement, mais aussi pour une vraie place de marché. Cela pourra peut-être faciliter un futur Plan d'Aménagement de Bourg (PAB). Cet investissement ne faisait pas partie de notre programme, mais ne pouvions pas laisser passer une telle opportunité. Ce fut d'ailleurs une décision unanime du conseil municipal.

Nous déplorons tous l'incendie qui a ravagé l'habitation de Marie Josée Barot. La municipalité, notamment au travers de son CCAS a fait le maximum pour lui venir en aide matériellement et surtout administrativement.

Ceux sont aussi les voisins et amis qui spontanément se sont portés volontaires pour lui venir en aide. Merci à tous pour ce savoir vivre ensemble.



Le Maire Gérard Bagnol